

DOSSIER DE PRESSE

UN LIEU DE MÉMOIRE,
D'ÉDUCATION ET DE VIE
POUR COMPRENDRE
LE CRIME CONTRE
L'HUMANITÉ ET AGIR
CONTRE TOUTE FORME DE
DISCRIMINATION



Photos © Maison d'Izieu – tous droits réservés

HISTOIRE DE LA MAISON D'IZIEU

La Maison d'Izieu, ouverte par Sabine et Miron Zlatin, a accueilli de mai 1943 à avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites.

Au matin du 6 avril 1944, les 44 enfants et 7 éducateurs qui s'y trouvent sont raflés et déportés sur ordre de Klaus Barbie, un responsable de la Gestapo de Lyon.

À l'exception de deux adolescents et de Miron Zlatin fusillés à Reval (aujourd'hui Tallinn) en Estonie, le groupe est déporté à Auschwitz. Seule une adulte en revient, Léa Feldblum, tous les autres sont gazés dès leur arrivée.

Traqué et ramené en France par Beate et Serge Klarsfeld aidés de Fortunée Benguigui et Ita-Rosa Halaunbrenner, mères d'enfants raflés à Izieu, Klaus Barbie est présenté devant la justice française. Avec la mobilisation de nombreux témoins, il est jugé et condamné à Lyon en 1987 pour crime contre l'humanité. Ce procès ancre définitivement la rafle d'Izieu dans le paysage mémoriel français.

Au lendemain de ce procès, en mars 1988, se constitue autour de Sabine Zlatin l'association du « Musée-Mémorial des enfants d'Izieu ».

Depuis le décret du président de la République du 3 février 1993, la Maison d'Izieu est, avec l'ancien Vélodrome d'Hiver et l'ancien camp d'internement de Gurs, l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy dit «gouvernement de l'État français » (1940-1944).

Le site est protégé et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991.

Inscrit au programme des Grands travaux de la présidence de la République, le mémorial de la Maison d'Izieu est inauguré le 24 avril 1994.

En 2015, le mémorial s'est agrandi. Le président de la République François Hollande a inauguré le nouveau bâtiment *Sabine et Miron Zlatin* et la nouvelle exposition permanente.

En 2022, la Maison d'Izieu inaugure un nouvel espace d'exposition d'originaux : la galerie Zlatin.

Nous sommes arrivés en camion, pas en autocar, en camion ; et je me rappelle toujours, vous savez, Reifman, il a sauté du camion et a dit : "Quel paradis !" »

Sabine Zlatin, extrait de ses mémoires



Été 1943 - Fête à la fontaine © Maison d'Izieu Collection succession S. Zlatin



CHRONOLOGIE

Juin 1940

Suite à sa victoire sur l'armée française, Hitler impose un armistice qui coupe la France en deux parties : la zone nord est directement administrée par les forces d'occupation allemandes et la zone sud est dirigée par un gouvernement présidé par le maréchal Pétain.

Juillet 1940

Le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs, met fin à la République et installe son gouvernement à Vichy (d'où le nom de « gouvernement de Vichy »).

Octobre 1940

Promulgation des lois allemandes (zone nord) et françaises (zone sud) créant un statut particulier pour les Juifs en France ; premiers internements de Juifs étrangers.

Janvier 1942

Les dirigeants nazis réunis à la Conférence de Wannsee planifient la destruction des Juifs d'Europe.

Juillet 1942

Le gouvernement de Vichy propose aux Nazis de déporter aussi les enfants « pour ne pas séparer les familles ».

Novembre 1942

Les Allemands occupent la zone sud à l'ouest du Rhône, leurs alliés italiens contrôlant les huit départements à l'est du Rhône. La zone italienne devient un refuge pour les Juifs traqués par la Gestapo.

Mai 1943

Arrivée des premiers enfants protégés par Sabine et Miron Zlatin à la colonie d'Izieu grâce à l'appui officiel du sous-préfet de Belley, Pierre-Marcel Wiltzer.

Septembre 1943

Les Allemands prennent le contrôle de la zone italienne.

Octobre 1943

Une institutrice, Gabrielle Perrier, est nommée à la Colonie par l'Inspection académique de Bourg-en-Bresse.

6 avril 1944

Rafle de la colonie d'Izieu ordonnée par le SS K. Barbie. Les 44 enfants et 7 adultes arrêtés sont déportés par six convois entre le 13 avril et le 30 juin 1944. Sabine Zlatin, en déplacement à Montpellier, échappe à la rafle.

Juin 1944

Débarquement des Alliés en Normandie.

Août 1944

Libération de Paris.

Janvier 1945

Libération du camp d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques. Léa Feldblum, éducatrice à la Colonie, est la seule rescapée de la rafle.

Février 1946

La rafle de la colonie d'Izieu est évoquée au Tribunal militaire international de Nuremberg. Le télex de K. Barbie envoyé le 6 avril 1944 à ses supérieurs à Paris devient une preuve établissant le « crime contre l'humanité » dans le droit international.

Avril 1946

Première commémoration de la rafle d'Izieu, à l'initiative de Sabine Zlatin.

Juillet 1987

À l'issue d'un long procès, K. Barbie ramené de Bolivie en France par Serge et Beate Klarsfeld est condamné à la réclusion à perpétuité pour « crimes contre l'humanité » grâce au télex qui signait sa responsabilité dans la rafle de la colonie d'Izieu.

Février 1993

La Maison d'Izieu est reconnue par décret présidentiel comme l'un des trois lieux de la mémoire nationale des crimes et persécutions commises par les nazis avec la complicité du gouvernement de Vichy. Une stèle nationale est installée sur le site.

24 avril 1994

Inauguration de la Maison d'Izieu par le président de la République François Mitterrand.

6 avril 2015

Inauguration de l'extension du mémorial et de la nouvelle exposition permanente par le président de la République François Hollande.

LA MAISON D'IZIEU

UN MUSÉE-MÉMORIAL

LA MAISON

Dédiée à la mémoire des enfants et de leurs éducateurs, elle privilégie l'évocation de leur présence disparue. La maison esquisse ainsi le quotidien de la vie des enfants. Une signalétique discrète indique l'usage de chaque pièce ; des lettres et des dessins des enfants sont exposés dans le réfectoire ; le portrait de chaque enfant arrêté le 6 avril 1944 et déporté figure dans les dortoirs.



© Bibliothèque nationale de France
Collection S. Zlatin/Maison d'Izieu



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

L'EXPOSITION PERMANENTE

Dédiée à l'histoire, l'exposition permanente est scindée en trois espaces distincts présentant :

- l'aspect historique « Pourquoi des enfants juifs à Izieu ? »,
- l'aspect judiciaire « De Nuremberg à La Haye : juger les criminels »,
- l'aspect mémoriel « La mémoire et sa construction ».

Première partie : « Pourquoi des enfants juifs à Izieu ? »

La « Colonie d'enfants réfugiés » d'Izieu a été créée en mai 1943 par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), une organisation juive d'entraide. À deux mois du débarquement, le 6 avril 1944, la colonie d'Izieu est liquidée par la Gestapo de Lyon sur ordre de K. Barbie. La rafle se solde par la déportation de 44 enfants juifs et de leurs 7 éducateurs. À l'exception d'une éducatrice, aucun des déportés d'Izieu ne reviendra.

Arrivés pour la plupart en France dans l'entre-deux-guerres, les parents de ces enfants sont originaires de toute l'Europe et même d'Algérie. En octobre 1940, ces familles sont frappées par les lois antisémites du régime de Vichy. La politique d'exclusion qui en résulte conduit d'abord les familles étrangères dans les camps d'internement français. Puis, à l'été 1942, l'Allemagne nazie négocie avec la France leur déportation. Grâce à l'action incessante des œuvres d'entraide, des enfants ont pu sortir des camps d'internement avant cette collaboration meurtrière.

Ils sont alors placés chez des particuliers ou dans des maisons d'enfants. L'une d'elles se trouve à Izieu dans le département de l'Ain. Elle est dirigée par un couple de Juifs français originaires respectivement de Pologne et de Russie, Sabine et Miron Zlatin. Durant onze mois, les Zlatin accueilleront près d'une centaine d'enfants juifs. La plupart d'entre eux rejoindront un parent ou une autre maison d'accueil. Quelques-uns passeront clandestinement en Suisse. Mais les 44 enfants restés à la Colonie d'Izieu voient leurs destinées brisées par la rafle du 6 avril 1944.

Sur l'ensemble de l'Europe, le chiffre des victimes juives du génocide est estimé entre 5 et 6 millions. Sur ce total, environ 1 250 000 enfants juifs ont été assassinés, soit près de 9 enfants juifs sur 10.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

Deuxième partie : « De Nuremberg à La Haye : juger les criminels »

Le processus d'extermination est l'aboutissement de l'idéologie nazie fondée sur la doctrine scientifique, répandue à l'époque, de « pureté raciale », qui impliquait une hiérarchisation de l'humanité avec, au sommet, la race aryenne, considérée comme supérieure, appelée à s'étendre et à remplacer les races dites inférieures.

Cette doctrine, inspirée de courants scientifiques apparus au XIX^e siècle dans les domaines anthropologique, biologique et génétique, supposait l'élimination pure et simple de certaines catégories de l'espèce humaine. Les Juifs ont été massivement exterminés aussi au nom de ces principes.

Le passage à l'acte fut facilité par l'adhésion progressive à la vision nazie du monde d'une grande partie de l'élite intellectuelle, en particulier scientifique, médicale et juridique. En Allemagne, nombre de ses représentants purent d'ailleurs poursuivre leur carrière après la guerre. Très tardivement, lors de sa séance du 26 novembre 2010, l'Association allemande de psychiatrie et de psychothérapie reconnut la participation de certains de ses membres aux crimes du III^e Reich et rendit un hommage officiel aux victimes.

Aussi, après la guerre, vint le temps de la justice, l'étape indispensable, malgré ses insuffisances, voire ses ambiguïtés, pour établir les différents niveaux de responsabilité des criminels, mettre en lumière les mécanismes de la destruction conduisant des êtres humains à perpétrer des crimes contre d'autres humains et à violer l'ordre de l'humanité.

Des crimes de masse avaient eu lieu avant la Seconde Guerre mondiale. D'autres ont été commis depuis, d'autres le sont encore de nos jours. Le XX^e siècle est celui de la construction de la justice pour prévenir les crimes et lutter contre l'impunité.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

Troisième partie : « La mémoire et sa construction »

Le « Musée mémorial des enfants d'Izieu », comme le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, est né des suites du procès de K. Barbie à Lyon.

Dans les villages d'Izieu et de Brégnier-Cordon, depuis 1946, la mémoire de la colonie est restée vivante. Au fil des ans, les commémorations se sont succédé : hommages privés des familles ou des proches touchés par l'événement, cérémonies anniversaires officielles. Mais c'est une volonté politique, au plus haut niveau, qui a permis la création du mémorial.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

LA MAISON D'IZIEU AUJOURD'HUI

MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

La Maison d'Izieu est aujourd'hui un lieu d'accueil et d'éveil à la vigilance qui entend délivrer, par le souvenir des enfants et des éducateurs de la Colonie d'Izieu, un message universel et agir contre toute forme d'intolérance et de racisme.

1 MUSÉE-MÉMORIAL AVEC 1930 M² À VISITER :

- La maison, lieu de mémoire de la Colonie d'Izieu
- Une exposition permanente
- Des expositions et collections temporaires
- Des contenus numériques interactifs

PLUS DE 600 VISITES ACCOMPAGNÉES EN FAMILLE POUR EXPLIQUER ET INFORMER

La Maison d'Izieu propose des visites accompagnées, des ateliers-visites pour les 8-13 ans, des visites pour les groupes toute l'année sur réservation. Des visites accompagnées sont proposées pour faciliter la compréhension de ce lieu unique et pour rendre accessible à tous une histoire contemporaine complexe : la Shoah en France durant la Seconde Guerre mondiale ; la naissance d'une justice internationale et son fonctionnement jusqu'à nos jours ; la construction d'une mémoire des crimes contre l'humanité.

15 000 SCOLAIRES ET 500 ATELIERS PÉDAGOGIQUES PAR AN POUR EVEILLER, SENSIBILISER

La Maison d'Izieu propose une offre pédagogique adaptée aux scolaires, et des formations pour adultes (universités, fonctionnaires détenteurs d'autorité...). Elle touche aujourd'hui plus de 15 000 élèves venant des collèges, lycées ou écoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de la France entière et de l'étranger. Visites, ateliers thématiques, travail avec des artistes sont proposés et menés en collaboration étroite avec les enseignants.

DES SÉMINAIRES ET FORMATIONS

Des formations à destination des enseignants sont proposées chaque année à la Maison d'Izieu et lors de séminaires à l'étranger en partenariat avec d'autres lieux de mémoire (Yad Vashem-Israël ; Francfort/Nuremberg-Allemagne ; Auschwitz-Pologne...). La Maison d'Izieu sensibilise également des étudiants, éducateurs, fonctionnaires, professionnels aux questions de racisme et d'antisémitisme.

4 CÉRÉMONIES NATIONALES CHAQUE ANNÉE

27 janvier, 6 avril, dernier dimanche d'avril, 16 juillet
La Maison d'Izieu est, par le décret présidentiel de 1993, l'un des trois lieux porteurs de la mémoire nationale des crimes racistes et antisémites commis par les nazis avec la complicité du gouvernement de Vichy.

1 CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE

La Maison d'Izieu recueille et conserve des archives familiales sur le parcours des enfants et leurs familles ainsi que sur la justice pénale internationale. Elle continue à interroger la mémoire du lieu en tissant des liens solides avec son territoire. Elle poursuit la recherche et complète ses fonds d'archives grâce à des dons réguliers. Les contenus alimentent l'exposition grâce aux nouvelles applications numériques.

1 PROGRAMMATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

La Maison d'Izieu, lieu vivant, accompagne la dynamique du territoire avec sa programmation culturelle : concerts, rencontres littéraires, débats citoyens, colloques, événements en ligne...

INFO ET RÉSERVATION SUR : WWW.MEMORIALIZIEU.EU

Conseillé dès 8 ans

Tarifs :

Billet ensemble du site
Normal : 12€/réduit : 10€

Billet expositions

Normal : 9 €/réduit : 7 €
Gratuité : - 10 ans



À 20 min. de Belley,
30 min. de Chambéry,
1h de Lyon, Grenoble,
Annecy, Bourg-en-
Bresse et Genève

À 1,8 km de
la ViaRhôna,
véloroute n°17.



L'ASSOCIATION

En 1987, le procès de K. Barbie à Lyon permet à plusieurs acteurs historiques de la Colonie d'Izieu de se réunir plus de quarante années après les faits : Sabine Zlatin, fondatrice de la Colonie en 1943, Pierre-Marcel Wiltzer, ancien sous-préfet de Belley, Gabrielle Perrier (épouse Tardy), institutrice à la colonie, Léon Reifman, seul membre de la Colonie à échapper à la rafle du 6 avril 1944, Paulette Pallarés qui aida les éducateurs au cours de l'été 1943, et certains de ceux qui, enfants, furent accueillis à la Colonie (Paul Niedermann, Samuel Pintel, Hélène, Bernard et Adolphe Waysenson, etc.) ou leurs familles (Fortunée Benguigui, Alexandre et Ita-Rose Halaunbrenner etc.).

L'association du « Musée mémorial des enfants d'Izieu » est officiellement créée le 4 mars 1988. Son premier conseil d'administration rassemble notamment, autour de Sabine Zlatin et Pierre-Marcel Wiltzer, élus locaux et représentants de l'État, de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ainsi que du Conseil Représentatif des Institutions juives de France. L'association se fixe pour but d'ouvrir sur le site d'Izieu un mémorial à vocation pédagogique. En juillet 1990, grâce à une souscription nationale, l'association acquiert la maison qui hébergea la Colonie. Le président de la République, François Mitterrand, inscrit au programme des Grands Travaux le projet d'un musée dédié aux enfants d'Izieu et, le 24 avril 1994, inaugure le « Musée mémorial des enfants d'Izieu ».

Depuis 2000, l'association est dénommée « Association de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés ». Le 6 avril 2015, le président de la République, François Hollande, inaugure le bâtiment Sabine et Miron Zlatin ainsi que la nouvelle exposition permanente de la Maison d'Izieu. C'est aujourd'hui un lieu d'accueil et d'éveil à la vigilance qui entend délivrer, par le souvenir des enfants et des éducateurs de la Colonie d'Izieu, un message universel et agir contre toute forme d'intolérance et de racisme. L'association est aujourd'hui présidée par Thierry Philip, petit-fils des résistants Mireille Philip, Juste parmi les nations, et André Philip, ministre.

REJOINDRE L'ASSOCIATION MAISON D'IZIEU

ADHÉREZ/DONNEZ SUR
WWW.MEMORIALIZIEU.EU

+ DE 300 ADHÉRENTS

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 CONSEIL SCIENTIFIQUE COMPOSÉ
DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :
HISTORIENS, JURISTES...

1 ÉQUIPE DE 17 PERSONNES

- Soutenir les activités de l'association
- Participer à la vie de l'association
- Rejoindre, rencontrer et fédérer les membres actifs autour d'un projet commun
- Faire vivre la mémoire des enfants et adultes de la Colonie d'Izieu
- Soutenir et/ou participer à l'enseignement, à la recherche académique et scientifique, à la formation continue, à l'information et à l'éducation de tous les publics et plus particulièrement des jeunes sur les crimes contre l'humanité
- Réfléchir aux valeurs humaines fondamentales et au crime contre l'humanité
- Agir pour la défense de la dignité, des droits et de la justice et lutter contre toutes les formes de l'intolérance, de la xénophobie, de l'antisémitisme et du racisme.

LE FONDS DE DOTATION SABINE ZLATIN

Le Fonds de dotation Sabine Zlatin a été créé le 13 février 2018. Il est actuellement présidé par Hélène Waysbord-Loing qui fut élevée à la dignité de Grand officier de la légion d'honneur en 2018. L'association Maison d'Izieu est présidée depuis 2016 par Thierry Philip.



Le Fonds de dotation a pour objet :

- de soutenir l' « Association Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés », son objet et ses activités d'intérêt général et ainsi participer à son aménagement, sa gestion et son développement ;
- de soutenir et/ou de participer à l'enseignement, à la recherche académique et scientifique, à la formation continue, à l'information et à l'éducation de tous les publics et plus particulièrement des jeunes sur les crimes contre l'humanité ;
- de contribuer par tous moyens à la défense de la dignité, des droits et de la justice, et à la lutte contre toutes les formes d'intolérance, de xénophobie, d'antisémitisme et de racisme ;
- et ce, notamment, par l'abondement des ressources financières de son fondateur afin d'amplifier les actions d'intérêt général qu'il développe.

Le Fonds de dotation Sabine Zlatin apporte sa contribution à la réalisation de nombreux projets parmi lesquels :

- le développement d'audioguides à destination de personnes déficientes visuelles
- la création de colloques thématiques
- la création de nouveaux parcours de visite
- le développement d'une expérience immersive et bien d'autres encore...

Mécènes entreprises du Fonds de dotation Sabine Zlatin : Fondation Solidarités by Crédit Agricole Centre-est, Compagnie nationale du Rhône, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Rex rotary, Groupe Vatel, Omnium Lyon, SAS Helea Financière, Fiducial, Médicis.

LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

La Maison d'Izieu fait partie des réseaux internationaux : MMCC (Musées et mémoriaux des conflits contemporains), IHRA (International Holocaust Remembrance alliance), ENCATE (European Network for Countering Antisemitism through Education), MIGRAID (Migrations and Humanitarian Aid in Europe (1918-1949), EUROM (European observatory on memories).

LES PARTENAIRES FINANCEURS

La Maison d'Izieu reçoit le soutien du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Ain, du ministère des Armées-DPMA (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives), de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), du Fonds de dotation Sabine Zlatin, de ses adhérents et mécènes.

Soutenu
par



NOMS DES 44 ENFANTS ET 7 ADULTES ARRÊTÉS À LA COLONIE D'IZIEU LE 6 AVRIL 1944 ET DÉPORTÉS

Sami Adelsheimer, 5 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°71
Hans Ament, 10 ans, né en Autriche, déporté par le convoi n°75
Nina Aronowicz, 11 ans, née en Belgique, déportée par le convoi n°71
Max-Marcel Balsam, 12 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Jean-Paul Balsam, 10 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Esther Benassayag, 12 ans, née en Algérie, déportée par le convoi n°71
Elie Benassayag, 10 ans, né en Algérie, déporté par le convoi n°71
Jacob Benassayag, 8 ans, né en Algérie, déporté par le convoi n°71
Jacques Benguigui, 12 ans, né en Algérie, déporté par le convoi n°71
Jean-Claude Benguigui, 5 ans, né en Algérie, déporté par le convoi n°71
Richard Benguigui, 7 ans, né en Algérie, déporté par le convoi n°71
Barouk-Raoul Bentitou, 12 ans, né en Algérie, déporté par le convoi n°71
Majer Bulka, 13 ans, né en Pologne, déporté par le convoi n°71
Albert Bulka, 4 ans, né en Belgique, déporté par le convoi n°71
Lucienne Friedler, 5 ans, née en Belgique, déportée par le convoi n°76
Egon Gamiel, 9 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°71
Liliane Gerenstein, 11 ans, née en France, déportée par le convoi n°71
Maurice Gerenstein, 13 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Henri-Chaïm Goldberg, 13 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Joseph Goldberg, 12 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Claudine Halaunbrenner, 5 ans, née en France, déportée par le convoi n°76
Mina Halaunbrenner, 8 ans, née en France, déportée par le convoi n°76
Georgy Halpern, 8 ans, né en Autriche, déporté par le convoi n°71
Arnold Hirsch, 17 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°73
Isidore Kargeman, 10 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Liane Krochmal, 6 ans, née en Autriche, déportée par le convoi n°71
Renate Krochmal, 8 ans, née en Autriche, déportée par le convoi n°71
Max Leiner, 8 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°71
Claude Levan-Reifman, 10 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Fritz Loebmann, 15 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°71
Alice-Jacqueline Luzgart, 10 ans, née en France, déportée par le convoi n°75
Marcel Mermelstein, 7 ans, né en Belgique, déporté par le convoi n°74
Paula Mermelstein, 10 ans, née en Belgique, déportée par le convoi n°74
Theodor Reis, 16 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°73
Gilles Sadowski, 8 ans, né en France, déporté par le convoi n°71
Martha Spiegel, 10 ans, née en Autriche, déportée par le convoi n°71
Senta Spiegel, 9 ans, née en Autriche, déportée par le convoi n°71
Sigmund Springer, 8 ans, né en Autriche, déporté par le convoi n°71
Sarah Szuklaper, 11 ans, née en France, déportée par le convoi n°71
Herman Tetelbaum, 10 ans, né en Belgique, déporté par le convoi n°71
Max Tetelbaum, 12 ans, né en Belgique, déporté par le convoi n°71
Charles Weltner, 9 ans, né en France, déporté par le convoi n°75
Otto Wertheimer, 12 ans, né en Allemagne, déporté par le convoi n°71
Emile Zuckerberg, 5 ans, né en Belgique, déporté par le convoi n°71
Lucie Feiger, 49 ans, née en France, déportée par le convoi n°72
Mina Friedler, 32 ans, née en Pologne, déportée par le convoi n°76
Sarah Levan-Reifman, 36 ans, née en Roumanie, déportée par le convoi n°71
Eva Reifman, 61 ans, née en Roumanie, déportée par le convoi n°71
Moïse Reifman, 62 ans, né en Roumanie, déporté par le convoi n°71
Miron Zlatin, 39 ans, né en Russie, déporté par le convoi n°73
Léa (Laja) Feldblum, 25 ans, née en Pologne, déportée par le convoi n°71, seule survivante.

CONTACTS MÉDIAS

Séverine Fraysse
Communication & relations extérieures
sfraysse@memorializieu.eu
+33(0)4 79 87 26 38

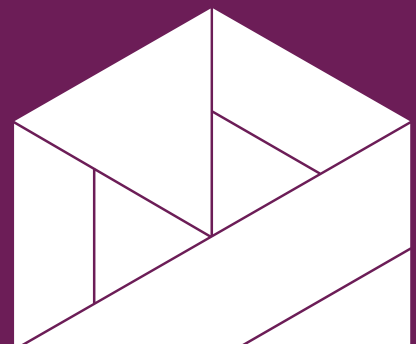
Dominique Vidaud
Directeur

Thierry Philip
Président de l'association Maison d'Izieu,
mémorial des enfants juifs exterminés

Hélène Waysbord-Loing
Présidente du Fonds de dotation
Sabine Zlatin

MAISON D'IZIEU

70 route de Lambraz
F- 01300 IZIEU
+33(0)4 79 87 21 05
info@memorializieu.eu
www.memorializieu.eu



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

MAISON
D'IZIEU